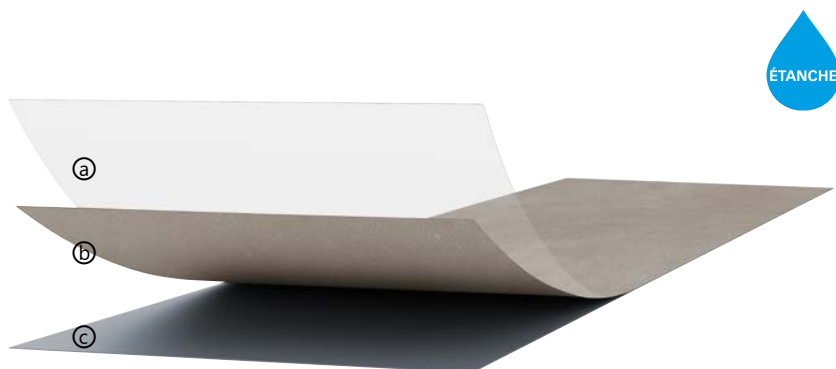


Caractéristiques du produit

Sol design Meister Dryback-Vinyl DB 155



Tests

Norme DIN/EN

Sol design Meister Dryback-Vinyl DB 155






Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Lame pour sol hétérogène, faite de chlorure polyvinyle (PVC) avec une couche de revêtement résistante à l'abrasion et décorative
Épaisseur totale :	env. 2,5 mm
Dimensions utiles : (longueur × largeur)	914,4 × 457,2 mm
Structure du produit :	a. Surface de vinyle multicouche (couche d'usure 0,55 mm) avec revêtement PUR mat b. Couche de décor c. Support de vinyle - étanche

Données techniques

	Classe de sollicitation :	ISO 10 874	23 33 42
	Propriété de surface antibactérienne:	ISO 22196	Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P et Escherichia coli ATCC 8739 « forte », valeur de l'effet antibactérien A ≥ 3.
	Classe de tachabilité :	EN 438-2	Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4 Les patins ou roulettes colorés en caoutchouc ou en matière plastique ainsi que les pneus foncés des voitures, vélos ou appareils sont susceptibles de causer des décolorations sur les revêtements de sol. Utilisez dans la mesure du possible des patins, roulettes ou pneus de couleur claire sans migration.
	Tenue à la lumière :	EN ISO 105-B02	≥ niveau 3 sur l'échelle de gris
	Comportement au feu :	EN 13 501	Bfl-s1 (difficilement inflammable)
	Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893	DS
	Émissions de formaldéhyde :	EN 717-1	E1 / conforme REACH

Données techniques

	Teneur en pentachlorophénol :	EN 14 041 / 14 823	< 5 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN ISO 24343-1	≤ 0,1 mm
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN ISO 4918	Type W. 25 000 cycles. Aucune modification gênante de la couche de surface, seulement des changements de brillance
	Changement dimensionnel dû au changement de température :	EN ISO 23999	< 0,25 %
	Sols chauffants :	Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29° C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29° C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.	
	Refroidissement par le sol :	Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.	
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	0,009 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 667	0,266 W/(m*K)

Tolérances

Précision d'angles des éléments :	EN ISO 10582	Valeurs théoriques atteintes
Linéarité des chants :	EN ISO 10582	Valeurs théoriques atteintes

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

Elimination :	Chutes éliminables avec les ordures ménagères. Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage).	
Nettoyage et entretien :	Nettoyage de fin de travaux : CC-Nettoyant PU Nettoyage courant : CC-Nettoyant PU Soins d'entretien : CC-Polish satiné	
Domaines d'application :	Le sol est idéal pour tous les espaces d'habitation et les espaces commerciaux fortement sollicités tels que des grands bureaux, des bâtiments publics, ainsi que pour des espaces semi-industriels normalement sollicités tels que des halls d'entrepôt, etc. Parfait pour la pose en milieu humide (p. ex., dans les salles de bains). Ce sol n'est pas adapté à la pose dans des espaces extérieurs ainsi que les douches, les sanitaires publics et les saunas. Des normes spécifiques s'appliquent aux salles médicales et aux cabinets médicaux.	
Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports de pose doivent être considérés comme prêts à la pose conformément aux règles du métier universellement reconnues dans le respect de la norme VOB, partie C, DIN 18 365 « Travaux de revêtement du sol ». Le support de pose doit être sec (pour les supports minéraux, max 2 % d'humidité résiduelle, 1,8 % pour les sols chauffants ; 0,5 % pour les chapes en anhydrite, 0,3 % pour les sols chauffants, mesures avec des appareils CM), plan, solide et propre. En outre, les irrégularités de 3 mm/premier mètre et de 2 mm par mètre pour le reste doivent être égalisées selon DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Pour égaliser les irrégularités et obtenir un support uniforme et absorbant, l'utilisation d'un mastic approprié d'épaisseur suffisante est nécessaire. Nous recommandons la fiche technique d'instruction 02 de l'Association centrale de la pose de parquets et de sols et du BEB. Les instructions de pose fournies avec le produit doivent être respectées pour le collage en plein.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.